



Prospection de terriers et indices de présence du hamster commun

Réalisé pour :	Patrice LITT EARL des Charmilles Lieu-dit Neugraben 67117 ITTENHEIM
Date de prospection :	18 septembre 2020
Nom et qualifications des conseillers	Philippe OSSWALD, Ingénieur agronome, responsable d'équipe biodiversité Wafae NOUAIM, Ingénieure
Remis le	03/11/2020

Signature du conseiller :

Pour toute information complémentaire sur le contenu de ce compte-rendu, vous pouvez contacter votre conseiller Philippe OSSWALD au 03 88 19 55 90

1. Protocole

La prospection a été réalisée suivant le "*cahier des charges 2017 à destination des aménageurs et/ou des bureaux d'études pour la réalisation des prospections des terriers et indices de présence du hamster commun*", Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Délégation Régionale Grand-Est – Cellule technique. Elle a eu lieu **le 18 septembre 2020** dans l'après-midi autour des bâtiments d'exploitation de l'EARL des Charmilles à Ittenheim.

Pour la reconnaissance des terriers, les conseillers se sont appuyés sur le "Guide de détermination des terriers du Grand Hamster d'Alsace" élaboré également par l'ONCFS.

2. Périmètre prospecté

Le projet est situé à l'intérieur mais en limite de zone de protection statique. Exceptionnellement, il n'y a pas eu de comptages officiels réalisés par les services de l'Etat (Office Français de la Biodiversité) en 2020 dans les zones de protection statique et la présente étude a donc prospecté l'intégralité de la zone périphérique de 300 m autour de l'emprise du projet, sur toutes les parcelles comportant des cultures favorables (cf Carte 1 ci-après). La zone d'emprise a été prospectée en intégralité en respectant un intervalle de 3 m entre deux prospecteurs.

Photo 1 : vue d'ensemble de la parcelle prévue pour accueillir le futur bâtiment.



Carte 1 : localisation et emprise du projet, zones prospectées dans le cadre de la présente étude le 18/09/2020.



- 202009 hangar stockage Charmilles
- Parcelles prospectées
- Céréales à paille
- Luzerne ou cult fourragères
- Maïs
- X_ZA_HAMSTER_R44
- X_ZPS_HAMSTER_R44

Source des données : <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>, IGN SCAN25, Orthophoto 2015, relevés de terrain Chambre d'Agriculture

3. Résultats :

Aucun terrier de hamster n'a été identifié dans le périmètre de 300 m autour de l'emprise du projet sur les parcelles en cultures favorables (céréales à paille d'hiver) durant la campagne agricole 2020.

La parcelle de la zone d'emprise du projet est une parcelle cultivée, couverte par un champ de maïs au moment de la prospection. Elle a été prospectée en intégralité et aucune présence de terrier de hamster n'a été constatée.



Photo 2 : vue de la parcelle d'emprise du projet

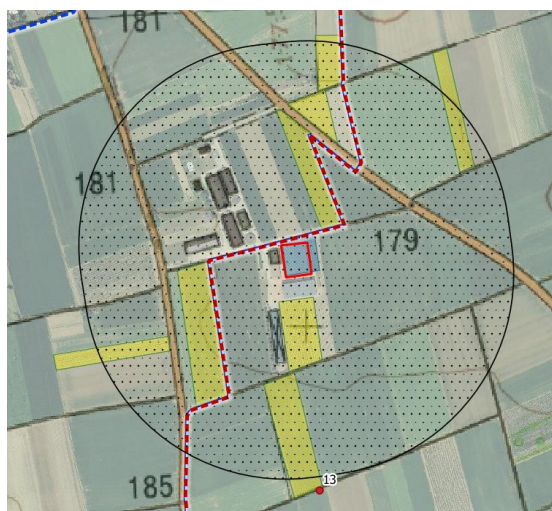
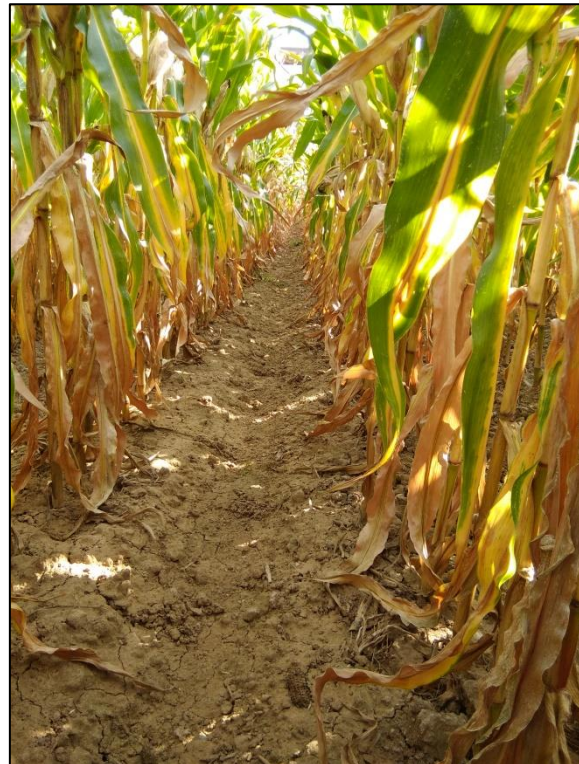


Photo 3 : prise au point 13



Photo 4 : prise au point 22

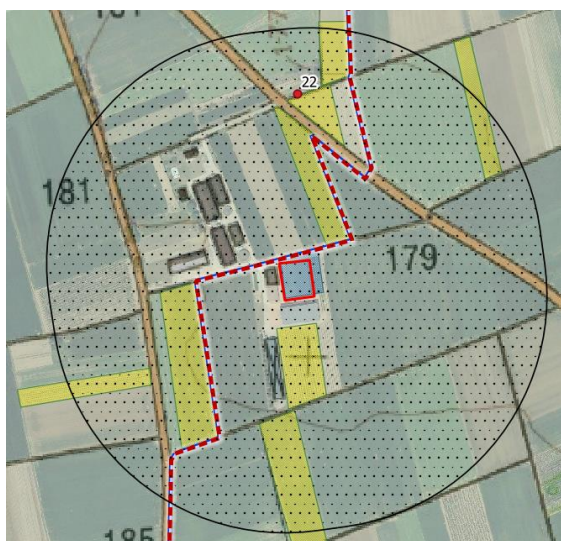


Photo 5 : prise au point 20

